

Abbé René BETHLÉEM
du Diocèse de Lille



Catéchisme

DE

l'Éducation

« La pire détresse pour un peuple
« est de n'avoir pas reçu l'éducation
« dont il était digne. »

René BAZIN

(ECHO de Paris, 17 Juin 1917)

Éditions Saint-Remi

– 2009 –

Nihil obstat.

Parisiis, die 14^a decembris 1919.

J. ANDRÉ.

Insulis, 12^a decembris 1919.

E. PANNIER.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 18^a decembris 1919.

J. LAPALME,
can. vic. gen.

Insulis, 12^a decembris 1919.

CH. LECOMTE,
vic. gen.

AVANT-PROPOS

« Qu'on ne dise pas que Je n'ai rien dit de nouveau : la disposition des matières est nouvelle; quand on joue à la paume, c'est une même balle dont jouent l'un et l'autre, mais l'un la placè mieux (1). »

Cet ouvrage est sans prétention.

On remarquera même que, pour beaucoup de chapitres et nombre de questions, il n'est que la distribution, en forme nouvelle, de règles connues et d'idées déjà émises.

Nous ne nous en défendons pas.

Cette disposition a été voulue.

Elle nous paraît convenir à un « catéchisme ».

La simplification ainsi opérée a pour but de mettre à la portée d'un plus grand nombre de parents et de maîtres les principes qui sont comme l'ossature de l'éducation.

Ce but sera-t-il atteint ?

A nos lecteurs de répondre.

S'ils jugent que nous sommes de ceux qui « placent mieux la balle », ils nous feront connaître et lire.

S'ils trouvent notre travail défectueux, ils voudront bien nous communiquer leurs « desiderata », et, ensemble, nous ferons œuvre meilleure et plus complète.

Nous sommes convaincu qu'avec la collaboration bienveillante de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation, cet essai pourrait devenir un *manuel*. R. B.

Roubaix, le 8 mai 1919,
en la fête de l'Apparition de saint Michel.

(1) PASCAL, *Pensées*.

LIVRE I

Généralités sur l'Éducation

« Pour jouir de la fleur, il faut semer la graine et cultiver le bourgeon. » (SOUEVSTRE.)

Que verrons-nous dans ce premier livre ?

Nous verrons :

PREMIÈRE PARTIE : L'éducation en général.

DEUXIÈME PARTIE : Les éducateurs.

TROISIÈME PARTIE : Les contre-éducateurs.

QUATRIÈME PARTIE : L'enfant.

PREMIÈRE PARTIE

L'Éducation en général

« On devient tout ou rien,
suivant l'éducation que l'on
reçoit. » (CLÉMENT XIV.)

Comment se divise la première partie : « l'éducation en général ? »

En deux chapitres :

1° La nature de l'éducation ;

2° L'importance de l'éducation.

CHAPITRE I

La nature de l'Éducation ⁽¹⁾

« Education, ton nom est
patience. » (MARCEL PRÉVOST,
Lettres à Françoise maman,
p. 143.)

Quelle est la nature de l'éducation ?

Pour la déterminer, nous donnerons d'abord une *définition* de l'éducation ; puis nous montrerons que *l'instruction et les bonnes manières* ne sont pas toute l'éducation.

(1) Toute cette étude est inspirée de M^{SR} DUPANLOUP : *De l'Éducation* ; t. I^{er}, ch. 1^{er}.

ARTICLE I. — La définition de l'éducation.

..... « Se pencher sur une âme immortelle
 Déviner chaque instinct pour le purifier,
 Epier chaque élan pour le fortifier. » (1)

Que veut dire le mot « éducation » ?

D'après l'étymologie, le mot éducation a le même sens, à peu près, que le mot création : éduquer, en latin *educere*, « c'est presque créer, presque tirer du néant, c'est tout au moins tirer du sommeil et de l'engourdissement les facultés endormies, c'est donner la vie, le mouvement et l'action à une existence encore imparfaite ». (2)

Faire une éducation, c'est faire sortir quelqu'un de lui-même; c'est tirer d'un enfant un homme, d'un homme un chrétien, d'un chrétien un saint, un élu. (3)

N'y a-t-il pas un autre mot aussi expressif que celui-là ?

Oui, et un mot bien français : *élever*. Nous disons : *élever* la jeunesse; *élever* l'âme; *élever* les sentiments; *élever* les pensées; *élever* le caractère, etc.

« *Elever*, c'est porter en haut; c'est prendre un objet qui est en bas et le hausser dans une région plus haute et plus pure, où il domine et rayonne. On élève le drapeau. On élève la croix. On élève une âme.

» *Elever* un enfant, c'est prendre une âme d'enfant, si imprécise et si indistincte qu'elle voisine le néant, et la porter, par ascensions successives, jusqu'aux régions lumineuses de la vérité, jusqu'aux régions plus hautes de la vertu. » (4)

Comment peut-on définir l'éducation ?

L'éducation, c'est l'art de cultiver, exercer, développer, fortifier et polir toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses qui constituent dans l'enfant la nature et la dignité humaines; de donner à ces facultés leur parfaite intégrité; de les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action; par là, de former l'homme et de le préparer à servir sa patrie dans les diverses fonctions sociales qu'il sera appelé un jour à remplir pendant sa vie sur la terre; et ainsi, dans une pensée plus haute, de préparer l'éternelle vie en élevant la vie présente. Telle est l'œuvre, tel est le but de l'éducation (5).

(1) Cité par P. COMBES, *Le livre de l'éducatrice*, p. 80.

(2) M^r DUPANLOUP, *De l'Éducation*, t. 1^{er}, p. 3-4.

(3) M^r PICHENOT, *Traité pratique de l'éducation maternelle*, p. 64.

(4) M^r ROZIER, *L'art d'être maman*, p. 29.

(5) M^r DUPANLOUP, *De l'Éducation*, t. 1^{er}, p. 2.

Pourquoi l'éducation est-elle définie : l'art de « cultiver » ?

Parce que, en effet, l'éducation agit à la manière d'un jardinier intelligent; elle place dans une bonne terre la plante qui lui est confiée; elle l'arrose d'une eau pure et abondante; elle extirpe les mauvaises herbes qui pourraient nuire à sa végétation; elle l'émonde en temps opportun; elle surveille sa croissance et ses développements; elle favorise l'éclosion des fleurs et des fruits.

L'éducation cultive (1) donc véritablement; et elle cultive par les soins physiques, par l'enseignement intellectuel, par la discipline morale, par les moyens surnaturels.

Pourquoi l'éducation est-elle définie : l'art d' « exercer » ?

Parce que l'éducation n'a pas seulement pour moyen d'agir; elle a encore la ressource et l'obligation de *faire agir*; elle n'est pas seulement œuvre d'autorité, elle est aussi œuvre de respect; elle réclame de celui qu'elle élève la collaboration d'une docilité respectueuse : elle exerce.

Elle propose donc à son élève certaines études, certains actes, certains efforts; elle l'y encourage avec persuasion; elle l'y dirige avec sagesse; en un mot, elle le fait concourir efficacement à sa propre éducation : et ceci est nécessaire, car « on n'élèvera jamais un enfant sans lui ou malgré lui » (2).

Pourquoi l'éducation est-elle définie : l'art de « développer » ?

Parce que l'éducation ne cultive et n'exerce, n'agit et ne fait agir que pour développer.

A vrai dire, l'éducation, c'est le développement de la nature en tout ce qu'elle a de bon. Aussi, comme dit très bien Fénelon : « Il faut se contenter de suivre et d'aider la nature. » (3)

L'éducation doit suivre et aider la nature sur tous les terrains; elle doit la suivre et l'aider sans s'arrêter ni se ralentir jamais; elle prend l'homme tout entier et l'accompagne jusqu'au bout de sa carrière.

(1) Saint Paul appelle l'âme « le champ de Dieu; *Dei agricultura, estis.* » (I Cor. III. 9.)

(2) M^{sr} DUPANLOUP, *De l'Éducation*, t. I^{er}, p. 177.

(3) *De l'éducation des filles*, ch. III.

Pourquoi l'éducation est-elle définie : l'art de « fortifier » ?

Parce que développer sans fortifier équivaudrait pratiquement à détruire.

L'éducation qui ne fortifierait pas serait, tout au moins, vaine et trompeuse, sans consistance et sans vertu.

L'Évangile, d'ailleurs, indique la nécessité de ce double progrès, lorsqu'il dit de l'Enfant-Jésus : *Puer crescebat et confortabatur* (1) : Il se développait et se fortifiait.

Pourquoi l'éducation est-elle définie : l'art de « polir » ?

Parce que l'éducation n'est pas seulement pour l'homme un besoin, une condition d'existence : elle est encore un aimable ornement.

Elle doit adoucir, orner, embellir la nature.

En fait, quand elle est bien comprise, elle polit l'esprit ; elle polit le caractère et les mœurs ; elle polit la vertu même.

La politesse, d'ailleurs, a toujours été un des plus beaux caractères de l'éducation française. Chez nous, l'on n'est pas bien élevé, si l'on ne possède le *savoir-vivre*.

Pourquoi est-il fait mention, dans la définition que nous avons donnée, des facultés « physiques, intellectuelles, morales et religieuses » ?

Parce que l'éducation, entendue dans son acception complète, s'attache à l'homme tout entier, à son corps et à son âme ; elle s'efforce de réaliser l'idéal tracé par les anciens, quand ils demandaient une âme saine dans un corps vigoureux : *mens sana in corpore sano* (2).

Cette âme saine, c'est l'intelligence bien formée ; c'est la vie morale dépouillée de ses défauts et enrichie de vertus ; c'est la vie surnaturelle assurée, sauvegardée, développée, estimée et défendue....

De sorte que l'éducation, envisagée en son entier, comprend des soins physiques, un enseignement intellectuel, une discipline morale et une formation surnaturelle.

De quoi s'agit-il, au total, quand on parle de l'éducation ?

1^o Il s'agit de former l'homme ; l'homme avec ses facultés générales et ses qualités individuelles, tel que la société et la

(1) *Luc*, 1, 80, et 11, 40.

(2) JUVÉNAL.

religion le demandent ; l'homme de raison, de jugement et de goût ; l'homme de cœur ; l'homme d'imagination réglée ; l'homme de volonté ferme et droite ; l'homme tel que Dieu l'a fait et que Jésus-Christ l'a régénéré ; l'homme de foi et de conscience ; l'homme de son siècle et de son pays, dans le sens sage de ces deux mots.

Ce n'est que par ses fils qu'un peuple peut renaître :
Tu ne refondras pas ton cœur ni tes cerveaux,
Mais ces petits enfants, si l'on veut, peuvent être
Des hommes plus heureux et des Français nouveaux (1).

2° Il s'agit de former l'élu et l'héritier du ciel.

Joubert, dans un recueil de *Pensées* délicates et lumineuses, écrit : « En élevant un enfant, songez à sa vieillesse. »

Ce n'est pas assez dire.

La pensée de Joubert doit être complétée et prendre cette forme : « En élevant un enfant, songez à son éternité. »

« Dites-vous, jeunes femmes, à l'heure où vous tenez sur vos genoux ce petit être charmant, au front duquel vous brodez tant de jolis rêves, dites-vous bien qu'il n'est pas seulement un objet exquis, que vous aurez plaisir à attifer avec grâce ; regardez dans ses yeux ; vous y lirez des devoirs plus austères. Il y est écrit que la maternité est un sacerdoce, un apostolat divin dont Dieu vous a revêtues ; qu'il faut, de l'enfant, faire un homme d'abord, puis un élu pour le ciel ; que si vous n'en faites pas tout cela, il eût mieux valu pour vous ne pas l'avoir.

Ce devoir est si impérieux que saint Paul ne craint pas d'affirmer de la mère qui l'oublie qu'elle est inférieure à une païenne (2).

ARTICLE II. — L'éducation et l'instruction.

« Le développement intellectuel tout seul, séparé du développement moral et religieux, devient un principe d'orgueil, d'insubordination, d'égoïsme, et, par conséquent, de danger pour la société. » (Guzot.)

L'instruction n'est donc pas toute l'éducation ?

Non, certes.

Victor Hugo avait dit : « Quand vous ouvrez une école, vous fermez une prison » ; et Paul Bert : « La criminalité diminue avec l'instruction. »

(1) JEAN AICARD, *La chanson de l'enfant*, « Le petit peuple ».

(2) M^{re} ROSIEN, *L'art d'être maman* (2^e éd.), p. 9.

Victor Hugo et Paul Bert se sont trompés ; l'instruction seule ne fait pas des hommes complets.

De combien de désastres, hélas ! cette étrange idée n'est-elle pas la cause ? Ils sont innombrables, les anciens « bons élèves », laurés, primés et diplômés, qui battent le pavé des grandes villes, à la recherche du morceau de pain à se mettre sous la dent.... Quelle ne doit pas être leur rancœur, à croiser d'anciens condisciples, qui furent leurs inférieurs dans les concours scolaires, parvenus de haute lutte à la fortune, aux honneurs ou à la gloire ! Déplorables victimes d'un vouloir chancelant, les « ratés », suivant une expression qui peint bien leur faux départ, ne le sont, pour l'ordinaire, que par suite d'une erreur d'éducation (1).

Comment peut-on prouver cette affirmation ?

Par l'autorité d'abord :

M. Quetelet, académicien belge, consacre sa vie à démontrer que l'instruction scolaire sans morale n'est qu'une facilité de plus de mal faire.

L'instruction ne contient pas en soi la moralité : ce n'est qu'un sens, qu'une faculté de plus, un instrument de perte aussi bien que de salut (2).

Ce n'est pas l'instruction qui moralise, mais l'éducation, et surtout l'éducation religieuse. L'instruction peut avoir ses dangers (3).

Ah ! la science est belle et sublime, et je hais
 Quiconque met obstacle à ses profonds souhaits ;
 Elle prend dans le piège auguste de ses règles
 Les vérités au vol comme on prendrait des aigles ;
 Elle sonde le fait, le chiffre, l'élément ;
 Elle est vaste à ce point qu'il semble, par moments,
 Que son puissant compas fait le tour de l'espace.
 Mais pourtant quelque chose en l'homme la dépasse :
 C'est la vertu (4).

L'enfant n'est pas un vase à remplir, mais une âme à élever » (5).

L'instruction, c'est la lettre de la science, alors que l'éducation en découvre l'esprit, ou, pour rappeler l'antique antinomie aristotélicienne, l'instruction, c'est la matière de l'esprit, alors que l'éducation en est la forme. Or, la lettre tue et l'esprit vivifie, et il ne saurait y avoir de matière sans forme (6).

(1) PAUL GAULTIER, *La vraie éducation*, p. 177-178.

(2) E. CARO.

(3) VICTOR COUSIN. Ces deux citations sont tirées de F. NICOLAT, *Les enfants mal élevés*, p. 501.

(4) V. HUGO, *La légende des siècles*, LV.

(5) PLATON.

(6) EDMOND EPARDAUD, *La Presse*, 9 avril 1918.

En Chine, le ministère qui correspond à notre ministère de l'Instruction publique s'appelle le ministère de l'Éducation.

Est-ce que l'expérience ne confirme pas cette vérité ?

Oui.

Témoin ce trait raconté par le vicomte Walsh.

Visitant un jour la prison du Mont Saint-Michel, il s'amusait à dessiner quelques détails d'intérieur. Il hésitait pour une ligne de perspective, quand un jeune détenu, beau et grand garçon, s'approcha de lui, et d'un mot, d'un geste, rectifia le dessin.

— Vous dessinez donc ? lui dit le visiteur.

— Oui, Monsieur. Oh ! les talents, on me les avait donnés tous ; mais comme on ne m'avait donné que cela, vous me voyez ici (1).

Et la raison, que nous dit-elle ?

La raison nous dit que l'éducation étant la formation de tout l'homme dans sa vie matérielle, dans sa vie intellectuelle, dans sa vie morale et dans sa vie surnaturelle, ne peut atteindre son but par le développement, si parfait soit-il, d'une seule de ces vies.

A ce régime, l'éducation ferait des monstres.

ARTICLE III. — L'éducation et les bonnes manières.

« Les beaux dehors ne valent que s'ils expriment les belles réalités. » (2)

Les bonnes manières ne sont donc pas toute l'éducation ?

Non, pas plus que l'instruction.

Les « bonnes manières », parfaitement estimables, d'ailleurs (3), sont d'aimables apparences ; trop souvent elles ne sont que cela. Elles peuvent suffire à mériter, dans le monde,

(1) Cité par M^r GIBIER, *Les objections contemporaines contre la religion*, 1^{re} série, p. 170-171.

(2) Louis ROUZIC, *La distinction*.

(3) Nous aurions voulu pouvoir consacrer un chapitre à la politesse, vernis de l'éducation ; mais la réalisation de ce désir nous eût entraîné trop loin, et nous aimons mieux renvoyer aux ouvrages spéciaux que de donner, sur cette question, toute de détails, des aperçus sommaires qui seraient sans utilité.

la réputation d'enfant bien élevé : elles ne sauraient être confondues avec l'éducation par les gens sérieux.

Et quand, dans la réalité, à travers la légère draperie de bonnes manières dont tel enfant s'était recouvert comme d'un vêtement d'apparat, on compte les défauts : l'orgueil, l'égoïsme, la violence, la sensualité, etc., l'on est tenté de penser, avec F. Nicolay, que ce petit personnage, « quoique poli....., deviendra peut-être *polisson*. » (1)



CHAPITRE II

L'importance de l'Éducation



Regardez : les enfants se sont assis en rond.
 Leur mère est à côté, leur mère au jeune front
 Qu'on prend pour une sœur aînée;
 Inquiète, au milieu de leurs jeux ingénus,
 De sentir s'agiter leurs chiffres inconnus
 Dans l'urne de la destinée (2).

Quelle impression doit produire en nous la définition que nous venons de donner?

Elle doit nous convaincre de la grande importance de l'éducation, et nous déterminer à prêter à tout ce qui s'y rapporte une attention soutenue, docile et généreuse.

Cette importance a-t-elle été suffisamment comprise?

Si l'on consulte les bons auteurs, on est frappé de l'énergie et de la netteté de leurs affirmations :

J'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre humain, si on réformait l'éducation de la jeunesse (3).

Je dois ma fortune à la manière dont elle (ma mère), m'a élevé (4).

Rien ne peut se substituer à l'éducation. Elle est la principale, celle qui prime. Elle seule organise et met en relief l'instruction, la con-

(1) F. NICOLAY. *op. cit.*, p. 106.

(2) V. HUGO, *Les voix intérieures*.

(3) LEIBNITZ.

(4) NAPOLEON.

duit, la règle, la dirige. L'éducation sans instruction fera toujours, même ignorants, des hommes sensiblement supérieurs à ceux qui ne seraient qu'instruits; tandis que l'expérience démontre, avec une cruauté lumineuse, que l'instruction *sans éducation* n'est capable que de produire des déclassés, des irrités de la vie, des malheureux ou des méchants (1).

Si je demandais à l'Espagne, au Portugal et à d'autres nations célèbres l'histoire de leurs malheurs, elles me répondraient peut-être : « Nous sommes tombées depuis que l'éducation nous faisant défaut, les hommes, chez nous, ont défailli. » (2)

Qui a sauvé autrefois la France au sortir du chaos de nos guerres civiles et préparé la grandeur du siècle de Louis XIV? C'est la prodigieuse force de l'éducation qui fut donnée à la jeunesse française pendant les quarante premières années du xvii^e siècle, et la multitude d'hommes éminents qu'elle fit agir de toutes parts (2).

Trouve-t-on les mêmes convictions dans la masse des éducateurs?

Hélas! non.

Et l'on est bien obligé de constater que ceux-là mêmes qui sont le plus directement responsables de l'éducation, n'en connaissent généralement ni les principes ni les méthodes.

Combien de parents entreprennent la tâche si difficile d'élever leurs enfants, sans avoir jamais songé aux principes qui doivent diriger l'éducation physique, intellectuelle et morale! Ce qui est plus étrange encore, c'est que ni la présomption des parents ni le danger couru par les enfants ne nous font éprouver de surprise ou de colère (3).

Nous avons nous-même donné des conférences sur l'éducation, dans une paroisse de 20 000 âmes, composée en grande partie de réfugiés (c'était pendant la guerre) et de baigneurs, par conséquent de personnes jouissant de certains loisirs : nous avons réuni de 100 à 180 auditeurs. Nous eûmes donc la tristesse — nous ne disons pas la surprise — de constater que le grand nombre n'attachaient à la question qu'une importance pratiquement nulle.

Et cependant, ne pourrait-on pas, hélas! appliquer à la famille la parole connue du chancelier Oxenstiern, conseiller de Gustave-Adolphe, et tuteur de la reine Christine :

A son fils, partant pour visiter les grandes capitales de l'Europe,

(1) HENRI LAVEDAN, *La famille française*, p. 133.

(2) M^{re} DUPANLOUP, *De l'Éducation*, t. 1^{er}, p. vi.

(3) HERBERT SPENCER, cité par l'abbé LE CAMUS, *L'Éducation chrétienne*, p. VI-VII.

il disait : Allez voir avec quelle petite dose de sagesse le monde est gouverné (1)!

L'ignorance est-elle le seul défaut à craindre de la part des éducateurs?

Il en est qui savent, qui comprennent leurs responsabilités et s'en effrayent parfois ; mais ils finissent par s'y habituer, et, inférieurs à leur tâche, vaincus dans la lutte, résignés à leur défaite, ils ne font ni plus ni mieux que les ignorants qui ne savent pas.

Et cette difficulté est d'autant plus grande que, pour bien s'acquitter de leur mission, il leur faudrait « réfléchir », ce qui est, comme chacun sait, une des formes les plus redoutées par tous de l'activité humaine (2).

Que peut-on dire aux éducateurs ignorants et découragés ?

On peut et on doit leur faire remarquer que, pour eux, l'éducation est un devoir ; qu'il est, par conséquent, de toute nécessité qu'ils en connaissent les principes et qu'ils les appliquent avec constance et générosité.

Pourquoi l'éducation est-elle un devoir ?

1° Parce que l'éducation est dans la logique même de la paternité et de la maternité, et dans l'ordre des fonctions professionnelles pour tous ceux qui partagent la responsabilité des parents.

2° Parce que l'éducation est pour l'enfant une condition *sine qua non* de formation et de salut.

3° Parce que l'éducation est, pour les parents, le seul moyen d'être en règle avec Dieu, qui leur demandera compte du dépôt confié.

(1) M^{re} DUPANLOUP, *De l'Éducation*, t. I^{er}, p. xxvi.

(2) M^{re} FISHER, *L'Éducation. Montessori*, p. 3.



DEUXIÈME PARTIE

Les Éducateurs

« Quand un être parfait en aura élevé un autre, alors on saura quelles sont les limites de l'éducation. » (KANT.)

Comment se divise cette deuxième partie : des éducateurs ?

En deux chapitres :

- 1° La hiérarchie des éducateurs ;
- 2° L'harmonie entre les éducateurs.

CHAPITRE I

La hiérarchie des Educateurs

« Les premiers droits, les droits antérieurs à tout droit, sont les droits des familles ; ce sont des droits primitifs et inviolables. » (Guzot.)

A qui incombe le grand devoir de l'éducation ?

M^{sr} Dupanloup répond :

L'enfant a droit à la sollicitude de toutes les autorités, à l'action et aux bienfaits de tous les pouvoirs sur la terre.... Le prince, le prêtre, le père, l'instituteur, le magistrat, la famille, la société, l'Eglise sont institués pour lui. La discipline morale, l'enseignement des lettres, les sciences, la religion, tous les prix du travail et de la vertu, la Providence, enfin tout est ici-bas pour lui, parce qu'il est lui-même ici-bas de Dieu et pour Dieu. Voilà pourquoi tout, en ce

monde, doit travailler à son éducation, tout doit concourir à l'élever, tout doit faire ou favoriser cette grande œuvre (1).

Tous ces concours ont-ils pratiquement la même importance ?

Non ; il en est même dont la collaboration est plutôt négative, ou tellement éloignée, qu'elle en devient pratiquement négligeable.

Quels sont donc les ouvriers ordinaires de l'éducation chrétienne ?

Pour faire un homme, dit le R. P. Didon, il faut Dieu, le père, la mère, le prêtre, le maître.

Dieu crée l'âme ;

Le prêtre oriente les âmes vers Dieu ;

Le père a, pour sa part, les relations extérieures ; il commande, il protège ;

Le maître développe l'intelligence ;

Mais, après Dieu, l'ouvrier le plus important de l'éducation chrétienne, c'est la mère ; c'est d'elle que dépend l'avenir de son fils ; c'est elle qui en peut faire un Abel ou un Caïn (2).

ARTICLE I. — Les parents.

« Salut des enfants, gain des parents. » (S. JÉRÔME.)

« C'est l'enfant qui sauve la mère. » (M^r ROZIER, *L'art d'être maman.*)

L'action du père et l'action de la mère peuvent-elles être impunément séparées ?

Non ; mille fois non ; car la famille est l'image de la Sainte Trinité ; (3) la mère y représente l'amour, le père l'autorité ; et tous les deux participent à cette sagesse qui est la « compagne de la puissance et de l'amour, et qui les éclaire éternellement (4).

Voilà pourquoi ils sont inséparables, et ils doivent présider ensemble à l'éducation de leurs enfants.

(1) *De l'Éducation*, t. 1^{er}, p. 3.

(2) Cité par les *Paillettes d'or*, 11^e série, p. 111. Cette citation du P. Didon ne doit pas être prise au pied de la lettre ; elle est trop absolue en plusieurs de ses formules : le père a un rôle plus important que de diriger les opérations extérieures, de commander et de protéger ; le maître n'est pas seul à développer les intelligences ; et le prêtre n'est pas nécessairement renfermé dans la fonction spéciale, très belle d'ailleurs, qui consiste à orienter les âmes vers Dieu.

(3) Vois-tu, le père, la mère et leur petit enfant, c'est une trinité sacrée. Il faut tout accepter plutôt que de la desunir. » (BRIEUX, *Suzette*, Act. III, 8.)

(4) M^r DUPANLOUP, *De l'Éducation*, t. II, p. 134.

Comme le cœur et la vie manquent dans une éducation où une mère n'a pas assez de part ! Et aussi qu'il y a d'hésitation et de faiblesse dans une éducation dont un père est absent (1) !

Chacun des deux parents a donc un rôle à jouer ?

Oui ; et ce rôle est en rapport avec le caractère et avec la fonction particulière de l'un et de l'autre. Mais tous les efforts tentés pour le remplir doivent être harmonisés, concertés, conjugués, et tendre au même but : — la formation de l'homme et de l'élu.

Cependant, s'il est vrai de dire que, pour faire l'éducation, le père et la mère ne doivent avoir qu'un seul esprit, un seul cœur et une seule volonté, n'est-il pas juste d'ajouter que c'est à la mère que revient, en pratique, la majeure partie de la tâche ?

Oui ; et l'on peut affirmer, en toute vérité, que la mère occupe le premier rang dans la hiérarchie des éducateurs.

Pourquoi la mère occupe-t-elle le premier rang dans la hiérarchie des éducateurs ?

Pour trois raisons :

- 1° Parce qu'elle vit davantage avec les enfants ;
- 2° Parce qu'elle est plus clairvoyante ;
- 3° Parce qu'elle aime avec plus de dévouement.

Est-il toujours vrai que la mère est, « plus » que tout autre, « avec ses enfants » ?

Malheureusement non ; et cela pour diverses raisons que nous n'examinons pas en ce moment. Le plus souvent, néanmoins, il en est ainsi ; c'est le vœu de la nature, et les circonstances en favorisent d'ordinaire la réalisation.

L'enfant passe dans l'intimité de sa mère la plus grande partie de ses premières années.

Est-il vrai que la mère est généralement « plus clairvoyante » dans les questions d'éducation ?

Oui ; on peut dire de la mère qu'elle a l'instinct de l'éducation ; elle doit cet avantage à la mission même que Dieu lui a confiée.

C'est à elle, en effet, comme autrefois la fille de Pharaon

1) M^r DUPANLOUP, *De l'Éducation*, t. II, p. 134.

à la mère de Moïse, que Dieu a dit : « Recevez cet enfant, élevez-le pour moi. »

Et comme Dieu n'emploie pas ses créatures et n'agit pas par elles sans leur communiquer quelque chose de ses attributs divins, il a dû donner aux parents, et à la mère plus spécialement, une participation de sa sagesse, de son intelligence et de sa clairvoyance (1).

Est-ce que l' « amour de la mère » n'est pas encore un meilleur titre au rôle prépondérant qu'elle joue dans l'éducation ?

Incontestablement, et pour deux raisons principales :

1^o Parce que « aimer l'enfant et se faire aimer de lui, sera toujours le grand secret de l'éducation » (2).

L'éducation, c'est l'amour (3).

L'éducation doit être une bienveillance et une bonté continues (4).

2^o Parce que l'éducation, qui ne va pas sans de nombreux et pénibles sacrifices, suppose, chez l'éducateur, un amour profond, dévoué et désintéressé.

Or, personne n'est capable, au même degré que la mère, des tendresses et des héroïsmes de cet amour.

Personne, par conséquent, ne peut lui contester la place qu'elle occupe dans la hiérarchie des éducateurs.

L'amour maternel est-il donc plus grand que l'amour paternel ? (5)

1^o L'amour maternel est, dans le principe, à son maximum d'épanouissement.

En venant à la lumière du jour, l'enfant trouve en sa mère une tendresse parfaite, dans la plénitude de son intensité.

Le père est flatté de son nouveau titre, content d'avoir un héritier, mais le bébé, *en lui-même*, n'éveille pas les enthousiasmes.

(1) « Dieu, qui a prêté à la mère sa puissance de Créateur, lui a donné aussi sa puissance de Sauveur. » (*Paillettes d'or*, série VI, p. 106.) — « Ma femme voit juste, déclarent nombre de maris. Elle voit juste, c'est-à-dire saisit d'un coup d'œil, pénètre le défaut caché, doit à la finesse de sa sensibilité une justesse de jugement que les déductions logiques les plus parfaites n'atteignent qu'avec lenteur quand elles y parviennent. » — FIESSINGER, *La formation des caractères*, p. 103.

(2) F. KIEFFER, *L'autorité.....*, p. 126.

(3) LACHELIER.

(4) PESTALOZZI.

(5) F. NICOLAY (*Les enfants mal élevés*, p. 349) établit un parallèle entre ces deux amours; nous y avons puisé les idées par lesquelles nous répondons à la question.

siasmes généreux que ressent la femme dans sa maternité expansive et triomphante.

2° L'amour de la mère est fait de dévouement.

L'affection du père est calme et modérée; il ne ressent de véritable émotion que le jour où l'enfant balbutie *papa*, en ayant l'air de le reconnaître.

C'est qu'il y a, chez lui, une pointe d'égoïsme : donnant, donnant.

3° L'amour de la mère est fait d'abnégation.

La mère aime l'enfant à proportion des sacrifices qu'elle s'impose pour lui. Plus il est faible, chétif, disgracié même, plus la part de tendresse qu'elle lui réserve est grande.

Montaigne n'eût pas osé dire, devant elle, ce mot cynique qu'il proféra en parlant de ses fils : « J'en ai perdu un..... ou deux ! »

Le père, lui, semble aimer l'enfant dans la mesure du plaisir que celui-ci lui procure.

Il répéterait volontiers la parole connue : « Tant que les enfants ne sont pas propres, ils sont exclusivement à la mère. »

Que résulte-t-il de ce que nous venons de dire du rôle de la mère dans l'œuvre de l'éducation ?

Il en résulte que l'enfant sera, généralement, ce que sa mère l'aura fait.

Du soin des mères dépend la première éducation des hommes. D'elles dépendent leurs mœurs, leurs passions, leurs goûts, leur bonheur même (1).

Je suis d'avis que la bonne ou la mauvaise conduite à venir d'un enfant dépend entièrement de sa mère (2).

Rien ne rapproche plus de Dieu que le souvenir d'une sainte mère (3).

Et Lamartine, après avoir fait de sa mère un éloge d'une exquise délicatesse, disait :

Heureux l'homme à qui Dieu donne une sainte mère!

Les Américains des États-Unis ont inscrit dans leur calendrier national : *La fête des mères!*

(1) J.-J. ROUSSEAU.

(2) NAPOLEON.

(3) OZANAM, *Lettres*, I, p. 225.

Le mérite de la femme, écrivait J. de Maistre à sa fille, est de régler sa maison, de rendre son mari heureux, de le consoler, de l'encourager et d'élever ses enfants, c'est-à-dire de *faire des hommes*; voilà le grand accouchement qui n'a pas été maudit comme l'autre (1).

Un historien protestant disait de la vieille France que c'était un royaume fait par des évêques. Hélas! ni les évêques ni les prêtres ne referont la France moderne, si les mères chrétiennes ne viennent à leur aide. Dieu a confié aux mères le berceau de l'homme; le berceau, c'est-à-dire presque tout (2).

Les mères ont donc une grande responsabilité? (3)

Oui, certes; elles ne doivent jamais la perdre de vue; elles feront donc tout le possible pour élever leurs capacités à la hauteur de leur tâche; et, pour se soutenir, elles se répéteront à elles-mêmes: « Cet enfant sera ce que je le ferai; vraisemblablement, il sera sauvé si je le sauve, il sera damné si je le damne! »

Quels sont les devoirs particuliers du père?

Les devoirs particuliers du père sont en harmonie avec la nature de son intelligence, avec son autorité de chef, avec l'esprit de décision et d'énergie qui, en général, le caractérise.

1° L'intelligence du père est ordinairement plus ferme, plus équilibrée, plus sûre; à lui, en conséquence, de former la pensée de ses fils et même de ses filles.

2° Son autorité de chef de famille appelle, pour être bien exercée, un caractère digne et trempé, marqué de force et empreint de douceur; à lui, en conséquence, de former la virilité de ses enfants, par des paroles autorisées et l'exemple d'une vie de devoir et d'honneur.

3° Le père, par sa situation même dans la famille, est le juge, en dernier ressort, des décisions à prendre, et l'acteur initial et principal de leur exécution. A lui donc de former la volonté de ses enfants en leur donnant la lumière, l'élan, l'énergie et la constance qui leur sont nécessaires.

(1) *Lettres et opuscules*, t. I^{er}, p. 190.

(2) M^r BOUGAUD, *Histoire de sainte Monique*, p. 21-22.

(3) C'est surtout à elles que ces pages sont destinées; elles les liront, les méditeront, s'en pénétreront et s'en inspireront avec autant de soin qu'en mettent leurs enfants à apprendre et à comprendre le résumé de la doctrine chrétienne. Ce sera leur catéchisme, le catéchisme du premier de leurs devoirs d'état.

ARTICLE II. — Le prêtre.

..... Il dit (le prêtre) : Enfants, soyez soumis,
Pères, soignez vos fils ; mères, gardez vos filles.
(A. D., *Paillettes d'Or*, XII^e série, 74.)

Quelle est la part du prêtre dans l'œuvre de l'éducation ?

Le prêtre, comme catéchiste, comme directeur de patronage, comme professeur, comme confesseur, joue un rôle très important dans la formation intellectuelle, morale et religieuse de l'enfant.

Il est donc le collaborateur du père et de la mère, et il doit être traité comme tel.

Les parents sérieux le voient, le consultent, le renseignent, se concertent avec lui en vue de travailler, d'un commun accord, par l'emploi des mêmes moyens, ou du moins par l'application des mêmes principes, à la poursuite d'un même but.

Tous les parents comprennent-ils la ressource de cette collaboration ?

1^o Beaucoup ne la soupçonnent même pas ; ils seraient fort étonnés d'entendre affirmer que le prêtre peut avoir quelque chose à voir, à dire ou à faire, en dehors des heures qu'il passe avec les enfants dans les diverses fonctions de son ministère.

2^o D'autres négligent de l'exploiter ; ils ne connaissent le catéchiste, le professeur ou le directeur de patronage, que par les récits intéressés, tendancieux, plus ou moins mensongers ou exagérés, qui leur sont faits par leurs enfants, en des jours de paresse, de dissipation ou de correction.

3^o Quelques-uns même la dédaignent ; ils laissent entrevoir à leurs enfants, par manière d'encouragement, le jour où prendra fin la sujétion qui en résulte, et sans se ranger directement, peut-être, à l'avis de l'enfant qui se plaint, ils bornent leurs aspirations, en ce qui le concerne, à obtenir de lui une passivité qui ne se révolte pas, sans souci de la docilité respectueuse qui contribuerait si efficacement à sa formation !

Comment faut-il envisager la collaboration du prêtre confesseur ?

Avec une délicatesse extrême, ce qui ne veut pas dire avec indifférence.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
--------------------	---

LIVRE I. — Généralités sur l'éducation.

PREMIÈRE PARTIE. — L'éducation en général.

CHAP. I. — LA NATURE DE L'ÉDUCATION.....	9
Art. I. — La définition de l'éducation.....	10
Art. II. — L'éducation et l'instruction.....	13
Art. III. — L'éducation et les bonnes manières.....	15
CHAP. II. — L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION.....	16

DEUXIÈME PARTIE. — Les éducateurs.

CHAP. I. — LA HIÉRARCHIE DES ÉDUCATEURS.....	19
Art. I. — Les parents.....	20
Art. II. — Le prêtre.....	25
Art. III. — Le maître.....	26
Art. IV. — L'Etat.....	30
CHAP. II. — L'HARMONIE ENTRE LES ÉDUCATEURS.....	30
Art. I. — L'harmonie entre le père et la mère.....	30
Art. II. — L'harmonie entre les parents et les maîtres.....	34
Art. III. — L'harmonie entre les maîtres.....	37

TROISIÈME PARTIE. — Les contre-éducateurs.

CHAP. I. — CERTAINS GRANDS-PARENTS.....	39
CHAP. II. — CERTAINS ONCLES ET TANTES.....	41
CHAP. III. — CERTAINS AMIS DE LA MAISON.....	43
CHAP. IV. — CERTAINS MAÎTRES ET PROFESSEURS.....	46

QUATRIÈME PARTIE. — L'enfant à éduquer.

CHAP. I. — L'ENFANT EST UN ENFANT.....	48
CHAP. II. — L'ENFANT A UNE INDIVIDUALITÉ IRREDUCTIBLE.....	52
CHAP. III. — L'ENFANT A BESOIN D'ÊTRE AIMÉ.....	58
CHAP. IV. — L'ENFANT EST L'ESPÉRANCE DE L'AVENIR.....	62
CHAP. V. — L'ENFANT EST UN DÉPÔT DONT IL FAUDRA RENDRE COMPTE A DIEU.....	63

LIVRE II. — L'éducation physique.

CHAP. I. — LE BUT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE.....	65
CHAP. II. — LES MOYENS DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE.....	69
Art. I. — Les précautions que la mère doit prendre avant la naissance.....	70

Art.	II.	— La nourriture de l'enfant.....	74
	§ 1.	— L'allaitement.....	74
	§ 2.	— L'alimentation progressive.....	76
Art.	III.	— Le bon air et la lumière.....	77
Art.	IV.	— Le vêtement.....	78
Art.	V.	— Les jeux et exercices.....	79
Art.	VI.	— Le sommeil.....	83
Art.	VII.	— La propreté.....	85
Art.	VIII.	— Les soins médicaux.....	89

LIVRE III. — L'éducation intellectuelle

CHAP.	I.	— LA NATURE DE L'ÉDUCATION INTELLECTUELLE.....	401
CHAP.	II.	— LES CONDITIONS PHYSIQUES DE L'ÉDUCATION INTELLECTUELLE..	401
Art.	I.	— La préparation du milieu.....	402
Art.	II.	— Le soin des organes.....	402
Art.	III.	— La culture des sens.....	403
CHAP.	III.	— LES CONDITIONS MORALES DE L'ÉDUCATION INTELLECTUELLE..	405
Art.	I.	— L'acquisition des connaissances.....	405
Art.	II.	— Le développement de l'esprit.....	408
	1.	— Le surmenage.....	409
	2.	— La contrainte intellectuelle.....	443
	3.	— L'attention.....	445
	4.	— La réflexion.....	447
Art.	III.	— La formation du jugement.....	449
Art.	IV.	— L'éducation de l'esprit d'invention.....	424
Art.	V.	— La culture du goût.....	422

LIVRE IV. — L'éducation morale.

PREMIÈRE PARTIE. — Questions préliminaires.

CHAP.	I.	— LA NATURE DE L'ÉDUCATION MORALE.....	427
CHAP.	II.	— DE L'ÂGE AUQUEL IL CONVIENT DE COMMENCER L'ÉDUCATION MORALE.....	428

DEUXIÈME PARTIE. — Le milieu de l'éducation morale.

SECTION I. — Le bon exemple.

CHAP.	I.	— L'IMPORTANCE DU BON EXEMPLE.....	434
Art.	I.	— L'efficacité de l'exemple en général.....	434
Art.	II.	— L'influence du bon exemple sur les enfants.....	435
Art.	III.	— La nécessité du bon exemple dans l'éducation.....	436
	§ 1.	— Le bon exemple est le plus puissant des maîtres.....	437
	§ 2.	— Le bon exemple ne peut être remplacé.....	438
Art.	IV.	— La sanctification de l'éducateur par les bons exemples qu'il est obligé de donner.....	439
CHAP.	II.	— L'OBJET DU BON EXEMPLE.....	441
Art.	I.	— Le foyer respecté.....	441
	§ 1.	— La suppression des tableaux qui offensent la morale.....	441
	§ 2.	— L'interdiction des journaux et livres dangereux.....	443
Art.	II.	— Le foyer orné.....	444
	§ 1.	— Les images de piété.....	444

	2. — Les tableaux moraux et patriotiques.....	445
	3. — Les livres et journaux catholiques.....	446
Art. III.	— Les parents, ministres de formation et de sanctification, dans le foyer respecté et orné.....	446
	4. — Le respect des vieux parents.....	447
	2. — La circonspection dans le langage.....	448
	3. — La dignité de la tenue.....	450
	4. — La fidélité aux pratiques religieuses.....	451

SECTION II. — La surveillance.

CHAP. I.	— LA NATURE DE LA SURVEILLANCE.....	453
CHAP. II.	— LA NÉCESSITÉ DE LA SURVEILLANCE.....	454
Art. I.	— L'enfant est naturellement imprudent.....	454
Art. II.	— L'enfant porte en lui les suites du péché originel.....	455
Art. III.	— L'enfant est environné de dangers extérieurs.....	455
Art. IV.	— L'enfant subit, au moment de son développement, une crise intérieure redoutable.....	456
CHAP. III.	— LES CONDITIONS DE LA SURVEILLANCE.....	456
Art. I.	— La perspicacité.....	457
Art. II.	— Une certaine défiance.....	458
Art. III.	— Le sacrifice.....	458
Art. IV.	— Le rejettement progressif.....	459
CHAP. IV.	— L'OBJET DE LA SURVEILLANCE.....	460
Art. I.	— Les personnes.....	461
	1. — Certains membres de la famille.....	461
	2. — Le personnel.....	464
	3. — Les camarades.....	466
	4. — Les frères et sœurs des amis que les enfants se sont faits.....	470
	5. — Les personnes qu'on invite.....	470
	6. — Les voisinages de villes d'eau.....	471
	7. — Les rencontres fortuites.....	471
Art. II.	— Les choses.....	472
	1. — Les récréations.....	472
	2. — L'argent.....	477
	3. — Les lectures.....	478
	4. — Les exercices de piété.....	480

TROISIÈME PARTIE. — Les vertus corrélatives de l'éducateur et de l'éduqué.

SECTION I. — L'autorité.

CHAP. I.	— L'AUTORITÉ EST UN DROIT.....	483
CHAP. II.	— L'AUTORITÉ EST UN DEVOIR.....	485
Art. I.	— L'autorité est nécessaire.....	486
Art. II.	— L'autorité doit être voulue.....	488
Art. III.	— L'autorité doit être sérieuse.....	489
CHAP. III.	— L'AUTORITÉ EST UNE SCIENCE.....	496
Art. I.	— Les principes éloignés.....	496
	§ 1. — Il faut s'y prendre très tôt.....	497
	§ 2. — Il faut que les parents respectent eux-mêmes la source de toute autorité : Dieu.....	497
	§ 3. — Il faut que les parents appuient leur autorité sur Dieu.....	498
	§ 4. — Il faut que les parents montrent en tout une conduite digne et noble.....	498
	§ 5. — Il faut que les parents évitent tout ce qui peut les mettre sur le pied d'égalité avec leurs enfants.....	201
Art. II.	— Les moyens immédiats.....	202
	§ I. — Il faut parler peu.....	203

2.	— Il ne faut engager l'autorité qu'avec discrétion.....	203
3.	— Il faut être clair.....	204
4.	— Il faut prendre au sérieux ce que l'on dit.....	204
5.	— Il faut exiger l'obéissance immédiate.....	205
6.	— Il faut tenir jusqu'au bout.....	206

SECTION II. — Le respect.

CHAP. I.	— LA NATURE DU RESPECT.....	208
CHAP. II.	— L'IMPORTANCE DU RESPECT.....	209
CHAP. III.	— L'OBJET DU RESPECT.....	211
Art. I.	— Les éducateurs ont droit au respect.....	212
Art. II.	— Les éducateurs doivent se faire respecter.....	213
Art. III.	— Les éducateurs doivent inspirer le respect à l'égard de tout ce qui le mérite.....	221

QUATRIÈME PARTIE. — La formation du cœur.

SECTION I. — L'importance de la formation du cœur.

SECTION II. — Les conditions de la formation du cœur.

CHAP. I.	— LE CŒUR DOIT ÊTRE SENSIBLE.....	224
CHAP. II.	— LE CŒUR DOIT ÊTRE FORT.....	226
CHAP. III.	— LE CŒUR DOIT ÊTRE RÉGLÉ.....	229
Art. I.	— L'amour du beau.....	229
Art. II.	— L'amour du bien.....	231
§ 4.	— L'amour de la famille.....	233
I.	— L'amour des père et mère.....	234
II.	— L'amour des frères et sœurs.....	235
III.	— L'amour des grands-parents.....	237
IV.	— L'amour des oncles et tantes.....	238
V.	— L'amour des parrains et marraines.....	238
2.	— L'amour des pauvres et des domestiques.....	238
3.	— L'amour du travail.....	241
4.	— L'amour du devoir.....	246
5.	— L'amour de la France.....	251
I.	— La douce France.....	251
II.	— La belle France.....	252
III.	— La bonne France.....	253
IV.	— La grande France.....	253
CHAP. IV.	— LE CŒUR DOIT ÊTRE DÉSINTÉRESSÉ.....	255
CHAP. V.	— LE CŒUR DOIT ÊTRE ENTHOUSIASTE.....	258

CINQUIÈME PARTIE. — La formation de la volonté.

SECTION I. — Quelques notions préliminaires.

CHAP. I.	— LA NATURE DE LA VOLONTÉ.....	260
CHAP. II.	— LES AVANTAGES DE LA VOLONTÉ.....	261
Art. I.	— La volonté prévient ou corrige l'irrésolution.....	261
Art. II.	— La volonté contribue à la formation de l'intelligence.....	262
Art. III.	— La volonté donne la maîtrise de soi.....	263
Art. IV.	— La volonté assure l'autorité sur le monde extérieur.....	265
Art. V.	— La volonté conduit au but.....	266

SECTION II. — Les conditions de formation de la volonté.

CHAP.	I.	— L'HYGIÈNE APPROPRIÉE.....	267
CHAP.	II.	— LA CRÉATION DES BONNES HABITUDES.....	268
Art.	I.	— La nature de l'habitude.....	268
Art.	II.	— L'importance de l'habitude.....	268
Art.	III.	— Les moyens à prendre pour faire contracter de bonnes habitudes.....	270
CHAP.	III.	— L'ILLUMINATION DE L'INTELLIGENCE.....	271
CHAP.	IV.	— LA DOCILITÉ A L'ÉGARD DE LA RAISON ET DU CONSEIL DONNÉ.....	275
CHAP.	V.	— L'UTILISATION DE LA PUISSANCE MORALE DU SENTIMENT.....	276
CHAP.	VI.	— L'ÉNERGIE DE L'ACTION.....	281
CHAP.	VII.	— LA DURÉE DANS LA DÉCISION.....	284
CHAP.	VIII.	— LA DURÉE DANS L'EFFORT.....	286

SECTION III. — De quelques habitudes à faire contracter.

CHAP.	I.	— LE BON CARACTÈRE.....	290
CHAP.	II.	— LA SINCÉRITÉ.....	294
Art.	I.	— Les avantages de la sincérité.....	294
Art.	II.	— Les moyens de développer la sincérité.....	295
CHAP.	III.	— L'ORDRE.....	301
Art.	I.	— L'ordre proprement dit.....	301
Art.	II.	— La régularité.....	303
CHAP.	IV.	— LA PROBITÉ.....	307
CHAP.	V.	— L'ESPRIT DE SACRIFICE.....	310
Art.	I.	— La nature de l'esprit de sacrifice.....	310
Art.	II.	— L'importance de l'esprit de sacrifice.....	311
Art.	III.	— Les moyens de l'esprit de sacrifice.....	313
	1.	— Il faut ne pas amollir les enfants.....	313
	2.	— Il faut traiter les enfants gaillardement.....	314
	3.	— Il faut exercer les enfants au support.....	315
	4.	— Il faut faire faire des sacrifices aux enfants.....	316
	5.	— Il faut faire agir les enfants surnaturellement.....	317

SIXIÈME PARTIE. — La correction.

SECTION I. — L'importance de la correction.

SECTION II. — Les conditions de la correction.

CHAP.	I.	— IL FAUT CONNAÎTRE LES DÉFAUTS DES ENFANTS.....	323
Art.	I.	— Les parents doivent voir.....	323
Art.	II.	— Les parents doivent entendre.....	324
CHAP.	II.	— IL FAUT VOULOIR CORRIGER LES DÉFAUTS DES ENFANTS.....	328
Art.	I.	— Pourquoi faut-il vouloir corriger les défauts des enfants?..	329
Art.	II.	— Comment faut-il vouloir corriger les défauts des enfants?..	330
CHAP.	III.	— IL FAUT FAIRE VOULOIR AUX ENFANTS LA CORRECTION DE LEURS DÉFAUTS.....	334
Art.	I.	— Pourquoi faut-il faire vouloir aux enfants la correction de leurs défauts?.....	334
Art.	II.	— Comment peut-on obtenir des enfants qu'ils veulent la correction de leurs défauts?.....	336

SECTION III. — La pratique de la correction.

CHAP.	I.	— LES RÈGLES GÉNÉRALES DE LA CORRECTION.....	341
Art.	I.	— Ce qu'il faut faire avant l'âge de raison.....	342
Art.	II.	— Ce qu'il faut faire à partir de l'âge de raison.....	343

	1. — L'instruction-exhortation.....	344
	2. — La réprimande et l'encouragement.....	344
	3. — La menace.....	349
	4. — La correction proprement dite.....	351
	I. — Les règles à suivre.....	351
	II. — Les sanctions à utiliser.....	355
	III. — Le complément de la correction : les récompenses.....	362
CHAP. II.	— LE TRAITEMENT PARTICULIER DE QUELQUES DÉFAUTS.....	363
Art. I.	— L'orgueil.....	363
	1. — L'orgueil proprement dit.....	363
	2. — La vanité.....	367
Art. II.	— L'avarice.....	370
Art. III.	— La sensualité.....	372
	1. — La nature de la sensualité.....	373
	2. — Les ravages de la sensualité.....	373
	3. — Les moyens à prendre pour sauvegarder les enfants.....	379
	I. Il faut protéger les enfants.....	379
	a) Il faut protéger les petits enfants.....	379
	b) Il faut protéger les écoliers.....	382
	c) Il faut protéger les jeunes gens.....	383
	II. Il faut apprendre aux enfants à se défendre.....	385
	a) La piété.....	385
	b) L'éducation de la pureté.....	387
§ 4.	— Les moyens à prendre pour réparer la pureté.....	397
	I. Convictions préparatoires.....	398
	II. Moyens de fortifier la volonté.....	398
	a) Maler le corps.....	398
	b) Fuir les occasions.....	400
	c) Occuper l'esprit.....	401
	d) Appeler des secours humains.....	401
	e) Recourir à la prière.....	402
	f) Fréquenter les sacrements.....	402
Art. IV.	— L'envie.....	403
Art. V.	— La gourmandise.....	407
Art. VI.	— La colère.....	410

LIVRE V. — L'éducation surnaturelle.

SECTION I. — Quelques notions préliminaires.

SECTION II. — Les conditions à remplir par l'éducateur.

SECTION III. — Les opérations qui régissent la vie surnaturelle.

CHAP. I.	— LA CRÉATION DE LA VIE SURNATURELLE : LE BAPTÊME.....	422
CHAP. II.	— L'ILLUMINATION DE LA VIE SURNATURELLE.....	426
Art. I.	— L'instruction religieuse.....	426
	1. — Les diverses circonstances de cette instruction.....	426
	2. — L'objet de cette instruction.....	430
	I. — Dieu.....	430
	II. — Jésus-Christ.....	432
	III. — L'âme.....	434
	IV. — La grâce.....	436
	V. — Les fins dernières.....	437
	3. — Le moyen principal de cette instruction ; le catéchisme.....	438
Art. II.	— La formation de la conscience.....	439
	1. — Il faut la suppléer.....	440
	2. — Il faut l'éclairer.....	440

	3. — Il faut la simplifier.....	441
	4. — Il faut la diriger.....	442
	5. — Il faut la préserver.....	444
	6. — Il faut l'exercer.....	448
CHAP. III.	— LES SOUTIENS DE LA VIE SURNATURELLE.....	451
Art. I.	— La prière.....	452
Art. II.	— La Confirmation.....	454
Art. III.	— La Communion.....	455
CHAP. IV.	— LA RÉSURRECTION DE LA VIE SURNATURELLE.....	461
CHAP. V.	— LES FRUITS DE LA VIE SURNATURELLE.....	468
Art. I.	— La foi.....	469
Art. II.	— L'espérance.....	470
Art. III.	— L'amour de Dieu.....	472
Art. IV.	— L'amour de l'Église.....	473
CHAP. VI.	— L'EXTENSION DE LA VIE SURNATURELLE.....	475
Art. I.	— La vocation en général.....	476
Art. II.	— La vocation religieuse et sacerdotale.....	478
Art. III.	— La vocation à la vie chrétienne dans le monde.....	438
	I. — Le choix d'une profession.....	483
	2. — Le mariage.....	485
	I. — La discrétion.....	486
	II. — La prudence.....	488
	III. — Le désintéressement.....	496
CHAP. VII.	— LA TRANSFIGURATION DE LA VIE SURNATURELLE.....	499
Art. I.	— La maladie.....	500
Art. II.	— Les derniers sacrements.....	500
Art. III.	— La mort.....	501
EPILOGUE.....		503

